



Société Civile Professionnelle

**Commissaires
aux Comptes**

FRAMBOURT Dominique
MARSALY Emmanuel
JEAN Christophe
PEDROT Bastien

Commissaires aux Comptes

**RECONSTRUIRE ENSEMBLE
2, Avenue de Bretagne**

28300 – MAINVILLIERS



RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE 2019



1, rue du Chemin de Couppé - 28630 LE COUDRAY
BP 90052 - 28001 CHARTRES CEDEX 1 - Tél. : 02 37 33 31 40 - Fax : 02 37 35 93 62 - Email : eca.lecoudray@eca-experts.com

Membre de la compagnie Régionale de Versailles
RCS CHARTRES D 323 168 153 - N° TVA FR 44 323 168 153 00027 - code APE 741 C
Membre d'une association agréée - Le règlement des honoraires par chèque est accepté



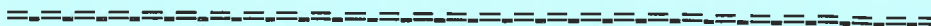
RECONSTRUIRE ENSEMBLE
2, Avenue de Bretagne

28300 – MAINVILLIERS



RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE 2019



**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

=====

Madame la Présidente,
Mesdames,
Messieurs,

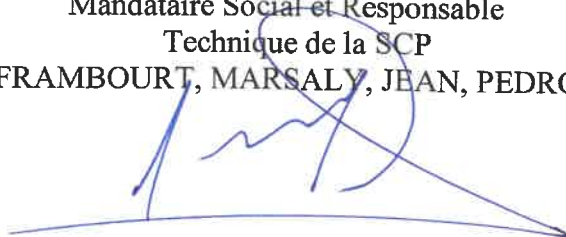
En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous vous informons qu'il nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait au Coudray, le 4 Juin 2020

E. MARSALY.
Mandataire Social et Responsable
Technique de la SCP
FRAMBOURT, MARSALY, JEAN, PEDROT



RECONSTRUIRE ENSEMBLE
2, Avenue de Bretagne

28300 – MAINVILLIERS



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2019



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2019

==.==.==.==.==

Madame la Présidente,
Mesdames,
Messieurs,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association RECONSTRUIRE ENSEMBLE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre conseil d'administration le 3 Juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

S'agissant des évènements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, votre conseil d'administration nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication aux membres de l'association appelés à statuer sur les comptes.

RESPONSABILITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVE AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient au conseil d'administration d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

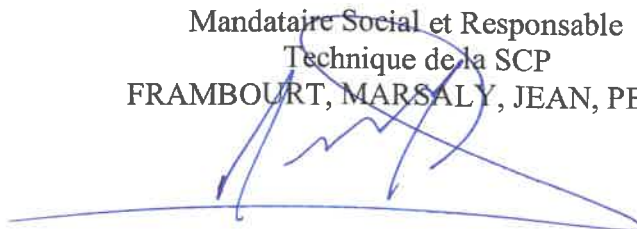
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par le conseil d'administration de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait au Coudray, le 4 Juin 2020

E. MARSALY.
Mandataire Social et Responsable
Technique de la SCP
FRAMBOURT, MARSALY, JEAN, PEDROT



BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

=====

BILAN ACTIF

ASSOC RECONSTRUIRE ENSEMBLE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019		01/01/2018 au 31/12/2018	
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	Net
ACTIF				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)	6 000.00	877.81	5 122.19	5 722.19
Autres Immobilisations Incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels	108 588.02	67 934.52	40 653.50	41 252.13
Autres Immobilisations corporelles	406 700.44	267 356.83	139 343.61	178 119.76
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 690.22		2 690.22	2 680.22
TOTAL (I)	523 678.68	336 169.16	187 809.52	227 774.30
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens/services)				
Produits intermédiaires et finis	1 116.00		1 116.00	1 300.00
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances redevabi. et optes rattach.	167 984.14		167 984.14	160 010.75
Autres	35 984.43		35 984.43	109 231.69
Valeurs mobilières de placement	336 808.76		336 808.76	165 746.88
Disponibilités	11 359.16		11 359.16	14 526.45
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL (III)	553 252.49		553 252.49	450 815.77
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 077 231.17		741 062.01	678 590.07

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

S.C.P. de COMMISSAIRES AUX COMPTES

FRANCOURT-MARSALY-JEAN-PIERROT

1, rue du Chemin de Coupdray
28630 LE COUDRAY

B.P. 90052 - 28001 CHARTRES Cédex

Tél. 02 37 33 31 40 - Fax 02 37 35 93 62

Siret : 323 168 153 00027

BILAN PASSIF

ASSOC RECONSTRUIRE ENSEMBLE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019		01/01/2018 au 31/12/2018	
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	Net
PASSIF				
FONDS ASSOCIATIFS				
Fonds propres				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)				
Autres fonds associatifs				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
TOTAL (I)	455 892.24		455 892.24	361 858.81
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Fonds dédiés				
Sur subventions de fonctionnement				
Sur autres ressources				
TOTAL (IV)				
DETTES (1)				
Dettes financières				
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
Emprunts et dettes financiers divers (3)				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes d'exploitation				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales				
Redevables créditeurs				
Dettes diverses				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (V)	285 169.77		285 169.77	316 731.26
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	741 062.01		741 062.01	678 590.07

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

S.C.P. de COMMISSAIRES AUX COMPTES

FRANCOURT-MARSALY-JEAN-PIERROT

1, rue du Chemin de Coupdray
28630 LE COUDRAY

B.P. 90052 - 28001 CHARTRES Cédex

Tél. 02 37 33 31 40 - Fax 02 37 35 93 62

Siret : 323 168 153 00027

RÉSULTAT (LISTE)

ASSOC RECONSTRUIRE ENSEMBLE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Variation N / N-1 en valeur	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			
Ventes de marchandises	1 107 249.65	3 461.14	0.31
Production vendue (biens et services)	-388.00	204.00	52.58
Production stockée	3 834.37	-3 834.37	-100.00
Production immobilisée	129 121.51	-15 651.20	-12.12
Subventions d'exploitation	892 142.71	11 733.04	1.32
Reprises sur provisions, amortis, transferts de charges			
Cotisations	790.13	-790.13	-100.00
Autres produits (hors cotisations)	2 132 750.37	-4 877.52	-0.23
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			
CHARGES D'EXPLOITATION (II)			
Achats de marchandises	66 006.32		
Variation de stocks de marchandises	251 683.48		
Achats de matières premières et fournitures	63 624.86	-3 285.86	-5.16
Variation de stocks de matières premières et fournitures	1 394 166.03	-30 708.91	-2.20
Achats d'autres d'approvisionnement	347 314.21	-100 995.44	-29.08
Autres achats et charges externes *	57 832.88	-1 750.95	-3.03
Impôts, taxes et versements assimilés	541.45	-541.45	-100.00
Salaires et traitements	172.42	-172.42	-100.00
Charges sociales	2 190 065.87	-146 179.25	-6.67
Dotations aux amortissements et dépréciations	-57 315.50	141 301.73	246.53
sur immobilisations : dotations aux amortissements			
sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
Dotations aux provisions			
Subventions accordées par l'association			
Autres charges			
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)			
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)			
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)	2 043 886.62		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)	83 986.23		
PRODUITS FINANCIERS (V)			
De participation	852.90		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de VMP			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)			
CHARGES FINANCIÈRES (VI)			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	647.13	205.77	31.80
Intérêts et charges assimilés	1 536.79	-221.67	-14.42
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de VMP	1 536.79	-221.67	-14.42
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)			
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)			
	-889.66	427.44	48.05
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)			
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)			
	647.13	205.77	31.80
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)			
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)			
	1 536.79	-221.67	-14.42
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)			
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)			
	1 536.79	-221.67	-14.42
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)			
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)			
	-889.66	427.44	48.05

S.C.P. de COMMISSAIRES aux COMPTES
FRAMBOURT-MARSALY-JEAN-PEDROT
1, rue du Chemin de Couppe
28630 LE COUDRAY
B.P. 90052 - 28001 CHARTRES Cédex
Tél. 02 37 33 31 40 - Fax 02 37 35 93 62
Site : 323 168 153 00027

RÉSULTAT (LISTE)

ASSOC RECONSTRUIRE ENSEMBLE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Variation N / N-1 en valeur	en %
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion	193.82	193.82	
Sur opérations en capital	3 323.00	-550.00	-16.55
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	150.00	150.00	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)			
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)			
Sur opérations de gestion	3 323.00	-206.18	-6.20
Sur opérations en capital	5 104.35	-4 875.57	-95.52
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)			
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)			
Impôts sur les bénéfices	5 104.35	-4 875.57	-95.52
	-1 781.35	4 669.59	262.13
SOLDE INTERMÉDIAIRE			
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉS DES EXERCICES ANTER.			
	86 412.05	-59 986.51	-69.42
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES			
TOTAL DES PRODUITS			
	2 136 720.50	-4 877.93	-0.23
TOTAL DES CHARGES			
	2 196 707.01	-151 276.49	-6.89
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)			
	-59 986.51	146 398.56	244.05
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
PRODUITS			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
CHARGES			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens et services			
Personnel bénévole			
TOTAL PRODUITS			
	86 412.05		
TOTAL CHARGES			
	-59 986.51	146 398.56	244.05
TOTAL			
	86 412.05		
	3 304.50		
	104.75		
	228.00		
	2 888.04		
	3 007.32		
	233.11		
	-1 781.35		

* Y compris : Redevances de crédit-bail mobilier
Redevances de crédit-bail immobilier
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Produite	Information Non significative	Non applicable
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0		NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			NA
CRÉDIT BAIL			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DES FONDS ASSOCIATIFS			
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS	0		NA
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS			
TABLEAU DE SUIVI DES LEGS ET DONATIONS			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
LES ENGAGEMENTS			NA
Engagements donnés			
Engagements reçus			
Engagements réciproques			
DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES			NA
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES			0
LES EFFECTIFS			NA
RESSOURCES			NA
VENTILATION DE L'IMPÔT			NA
INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES			NA
COMMENTAIRE			NA

ANNEXES

S.C.P. de COMMISSAIRES AUX COMPTES
FRAMBOURT-MARSALY-JEAN-PEDROT
1, rue du Chemin de Couppe
28630 LE COUDRAY
B.P. 90052 - 28001 CHARTRES Cédex
Tél. 02 37 33 31 40 - Fax 02 37 35 93 62
Siret : 323 168 153 00027

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

ASSOC RECONSTRUIRE ENSEMBLE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 741 062,01 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 86 412,05 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|----------------------------------|-----------|
| - Matériel Industriel | 4 à 5 ans |
| - Installations générales | 10 ans |
| - Matériel de transport | 4 à 5 ans |
| - Matériel et mobilier de bureau | 1 à 5 ans |

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

ASSOC RECONSTRUIRE ENSEMBLE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CHANGEMENTS COMPTABLES

Il n'y a pas de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

Aucun changement n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

S.C.P. de COMMISSAIRES AUX COMPTES

FRAMBOURT-MARSALY-JEAN-PEDROT

1, rue du Chemin de Couppe

28630 LE COUDRAY

B.P. 90052 - 28001 CHARTRES Cédex

Tél. 02 37 33 31 40 - Fax 02 37 35 93 62

Siret : 323 168 153 00027

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

ASSOC RECONSTRUIRE ENSEMBLE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A	IMMOBILISATIONS	Augmentations		TOTAL
		V. brute des immob. début d'exercice	Acquisitions	
	Frais d'établissement et de développement	6 000		6 000
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			
	Terrains			
	Constructions			
	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales, agences & aménagts construct.	110 387	12 844	123 231
	Installations techniques, matériel & outillage industriels	220 659	1 598	222 257
	Autres immos corporelles	143 233		143 233
	Matériel de transport	48 467		48 467
	Matériel de bureau & mobilier informatique			
	Emballages récupérables & divers			
	Autres immos corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			
	TOTAL	522 747	16 107	538 854

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		TOTAL
		par virt poste	par cessions	
	Frais d'établissement & dévelop.			
	Autres postes d'immob. incorporelles			
	Terrains			
	Constructions			
	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
	Inst. gal. agen. amé. cons			
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.	14 444		14 444
	Inst. gal. agen. amé. divers	222 258		222 258
	Matériel de transport	143 233		143 233
	Mat. bureau, inform., mobilier corporelles	41 209		41 209
	Emb. récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	Particip. évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts & autres immob. financières			
	TOTAL	23 566	515 288	538 854

S.C.R. de COMMISSAIRES GÉNÉRAUX
FRANÇOIS-MAURICE
1, rue du Chemin de Coup
28630 LE COUREY
B.P. 90052 - 28001
Tél. 02 37 33 31 40

AMORTISSEMENTS

ASSOC RECONSTRUIRE ENSEMBLE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES		TOTAL
		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	
	Frais d'établissement, dévelop.			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Terrains			
	Constructions			
	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales agen. aménag.			
	Inst. techniques matériel et outill. industriels	69 135	13 243	82 378
	Autres immos corporelles	110 182	19 540	129 722
	Mat. bureau et informatiq., mob. corporelles	83 133	19 368	102 502
	Emballages récupérables divers	40 974	3 331	44 305
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			
	TOTAL	303 375	55 482	358 857

CADRE B	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		TOTAL
		Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	
	Frais d'établissement & dévelop.			
	Autres postes d'immob. incorporelles			
	Terrains			
	Constructions			
	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
	Inst. agenc. et amén.			
	Inst. techn. mat. et outillage			
	Inst. gales, ag. am div			
	Matériel transport			
	Mat. bureau mobilier inf.			
	Emballages réc. divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	Particip. évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts & autres immob. financières			
	TOTAL	303 653	56 082	359 735

Montant net des amortissements à la fin de l'exercice

Diminutions : amortissements sortis de l'actif et reprises

Augmentations de l'exercice

Amortissements début d'exercice

Amort. fiscal exceptionnel

Différentiel de durée

Mode dégressif

Amort. fiscal exceptionnel

Montant net au début de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice aux amortissements

Montant net à la fin de l'exercice

ACTIF CIRCULANT - CRÉANCES

ASSOC RECONSTRUIRE ENSEMBLE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A. 1. an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	2 690		2 690
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	167 984	167 984	
Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
Personnel et comptes rattachés	335	335	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Etat & autres			
coll. publiques			
Divers			
Impôts sur la valeur ajoutée			
Taxe sur les bénéfices			
Autres impôts, taxes & versements assimilés			
Groupes et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	35 649	35 649	
Charges constatées d'avance	11 359	11 359	
TOTAUX	218 018	215 328	2 690

Renvois
(1) Montant des
(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

ASSOC RECONSTRUIRE ENSEMBLE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	
Financières	11 359
Exceptionnelles	
TOTAL	11 359

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	35 649
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	35 649

S.C.R de COMMISSAIRES AUX COMPTES
FRAMBOUT-MARSALY-JEAN-PEDROT
1, rue du Chemin de Couppé
28630 LE COUDRAY
B.P. 90052 - 28001 CHARTRES Cédex
Tél. 02 37 33 31 40 - Fax 02 37 35 93 62
S. RI 323 168 153 00927

TABLEAU VARIATIONS FONDS ASSOCIATIFS

ASSOC RECONSTRUIRE ENSEMBLE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	227 200.07			227 200.07
Écart de réévaluations sans droit de reprise	3 000.00		3 000.00	
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Écart de réévaluations avec droit de reprise				
Réserves	185 154.25		59 986.51	125 167.74
Report à nouveau				
Résultat comptable de l'exercice antérieur	-59 986.51	59 986.51		
Subventions d'investissement non renouvelables	6 491.00		2 273.00	4 218.00
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
TOTAUX	361 858.81	59 986.51	65 259.51	356 585.81

ETAT DES DETTES

ASSOC RECONSTRUIRE ENSEMBLE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine	85 353	28 795		56 559
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	39 976	39 976		
Personnel & comptes rattachés	69 500	69 500		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux	77 568	77 568		
État & Impôts sur les bénéfices				
autres				
Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv.				
Obligations cautionnées				
publiques				
Autres impôts, tax & assimilés	1 683	1 683		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	11 089	11 089		
Dettes représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	285 170	228 611		56 559

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.

(2) Montant divers emprunts, dett/associés

C.O.P. de COMMISSAIRES AUX COMPTES
FRANÇOIS-MARSALY-JEAN-PEDROT
1, rue du Chemin de Couppe
28630 LE COUDRAY

B.P. 90052 - 28001 CHARTRES Cédex
Tél. 02 37 33 31 40 - Fax 02 37 35 93 62
Site : 323 168 153 00027

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

ASSOC RECONSTRUIRE ENSEMBLE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	5 079
Autres emprunts obligataires	96 535
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	11 089
TOTAL DES CHARGES À PAYER	112 723

HONORAIRES COMMISSAIRE AUX COMPTES

ASSOC RECONSTRUIRE ENSEMBLE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

COMMISSAIRES AUX COMPTES

SCP de COMMISSAIRES AUX COMPTES
FRAMBOURT - MARSALY - JEAN - PEDROT
Emmanuel MARSALY
1 Rue du Chemin de Couppe
28630 LE COUDRAY

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	3 636	3 570
TOTAL	3 636	3 570

S.C.P. de COMMISSAIRES AUX COMPTES
FRAMBOURT-MARSALY-JEAN-PEDROT
1, rue du Chemin de Couppe
28630 LE COUDRAY
B.P. 90052 - 28001 CHARTRES Cédex
Tél. 02 37 33 31 40 - Fax 02 37 35 93 62
Siret : 523 168 153 00027